

Aux membres de la Chambre de l'économie
sociale et solidaire du canton Vaud
APRES-VD

Lausanne le 4 septembre 2012

Assemblée générale ordinaire de APRES-VD
Le mercredi 3 octobre 2012 à 18:30
à l'avenue Jean-Jacques Mercier 3, Lausanne, (Pôle Sud)

Chères amies, chers amis,

Nous avons le plaisir de vous inviter à l'assemblée générale ordinaire de APRES-VD. L'ordre du jour figure au verso.

Nous profitons de ce courrier pour rappeler à votre mémoire le paiement de la cotisation 2012, qui sauf erreur, n'a pas été effectué. Vous trouverez en annexe un bulletin de versement. Votre soutien financier est apprécié et nous y comptons.

Plusieurs projets d'importance sont engagés actuellement par la Chambre de l'ESS vaudoise. Le plus imminent est la participation au programme Interreg avec le projet "Observatoire ESSpace". A ce propos nous vous recommandons de réserver la date du 17 novembre, pour la journée des rencontres transfrontalières de l'ESS. Toutes les informations figurent sur notre site, vous recevrez par courriel les accès pour une inscription en ligne.

Dominique Roten,
Président du comité de APRES-VD



A vos agendas: les Rencontres transfrontalières de l'ESS le 17 novembre 2012 à Unimail Genève !
Ces rencontres réuniront sous l'égide de quatre Chambres régionales de l'ESS (Vaud, Genève, Rhône-Alpes et Franche-Comté) plusieurs centaines d'acteurs de l'ESS, de la société civile et du monde politique. Programme provisoire et lancement des inscriptions prochainement.

Assemblée générale ordinaire de APRES-VD
Le mercredi 3 octobre 2012 à 18:30
à l'avenue Jean-Jacques Mercier 3, Lausanne, (Pôle Sud)

Ordre du jour :

1. Accueil
2. Points statutaires :
 1. Adoption du PV de l'assemblée générale ordinaire du 16 novembre 2011 (disponible sur le site dans la partie membres)
 2. Rapport d'activité de l'année 2011 (disponible sur le site dès le 20 septembre)
 3. Comptes et bilan de l'exercice 2011 (disponible sur le site dans la partie membres)
 4. Rapport des vérificateurs et adoption des comptes, décharge au comité disponible sur le site dans la partie membre)
3. Cotisations 2013, but : déterminer le montant des cotisations 2013.
4. Modifications de statuts : propositions du comité de rendre cohérent le nom de l'association avec l'usage; d'apporter des précisions et des corrections visant à plus de cohérence. Le tableau permettant de comparer les statuts actuels et la version soumise au vote sera disponible sur le site dès le 20 septembre. L'accès sera transmis par courriel.
5. Informations sur les projets à venir, 2012 et années suivantes.
6. Divers

Sur demande, nous vous faisons parvenir les annexes par courrier postal.

Plan d'accès :

